

Annexe n° 1 Offres Commerciales de la Convention

Votre offre
spéciale !⁽¹⁾

AROPA-54-88 : Association de retraités d'organismes professionnels agricoles



PROJETS, PROTECTION, BUDGET...

Des experts pour vous accompagner au quotidien

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Profitez de notre offre bienvenue exclusive !

➤ Vous souscrivez ou vous détenez une carte bancaire Mastercard/Visa au choix (hors Mozaïc, Gold/Visa Premier, World Elite et Visa Infinite)⁽²⁾

○ Vous bénéficiez de 50% de réduction pérenne

OU

➤ Vous souscrivez ou vous détenez une carte Gold ou Visa Premier⁽³⁾

○ Vous bénéficiez de 25% de réduction pérenne

- Optez pour la **carte sociétaire**⁽⁴⁾ **100% utile, 100% locale** : à chaque opération nous versons 0,01€ sur un fonds mutualiste, destiné à financer des initiatives locales

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager

- Si vous souhaitez posséder une **CARTWIN**⁽²⁾⁽³⁾, vous pouvez **cumuler les avantages** de la carte sociétaire et ceux de la Cartwin.

➤ 50% de réduction sur la **cotisation de votre Compte à Composer**⁽⁵⁾ la première année





Hors mobilité réglementée, changez de Banque sans souci avec notre Service Mobilité ISILIS

- Vos changements de domiciliation sont **simple** et **gratuits** ⁽⁶⁾
 - ⇒ Le + : pour 3 domiciliations nous vous offrons 50€ en bons d'achat ⁽⁷⁾
- Nos conseillers s'occupent des **formalités**
- Vos **frais de transferts d'épargne** sont pris en charge **jusqu'à 80€**

Protégez votre famille et vos biens

➔ **2 mois offerts** sur vos **assurances** ⁽⁸⁾ la première année Auto ⁽⁹⁾, Habitation ⁽¹⁰⁾, Assurance Tous Mobiles ⁽¹⁰⁾, Télésurveillance ⁽¹¹⁾, Téléassistance ⁽¹²⁾

- **10%** de réduction pérenne sur vos contrats Auto ⁽⁹⁾ et Habitation ⁽¹⁰⁾ si souscription simultanée des 2 contrats
- **10%** de réduction pérenne sur vos contrats Santé ⁽¹⁰⁾, Garantie des Accidents de Vie ⁽¹⁰⁾, Garantie Obsèques ⁽¹³⁾ si souscription simultanée de 2 des 3 contrats
- **20%** de réduction pérenne sur vos contrats Santé ⁽¹⁰⁾, Garantie des Accidents de la Vie ⁽¹⁰⁾ et Garantie Obsèques ⁽¹³⁾ si souscription simultanée des 3 contrats

➔ Vous avez des projets ?

Projet d'achat d'un bien de consommation

- Vos frais de dossier sur nos crédits consommation sont **réduits** ⁽¹⁴⁾

➔ Vous êtes à la recherche d'un bien immobilier en vue d'un **investissement locatif**, les spécialistes d'Immobilier Gestion Privée ⁽¹⁵⁾ (IGP) vous proposent un entretien personnalisé afin de vous conseiller dans votre choix et de vous présenter une sélection de biens adaptés à vos besoins (sur votre territoire)

➔ Vous avez des travaux ou souhaitez changer de résidence principale

- pour tous vos projets, **des crédits à taux attractif** ⁽¹⁶⁾
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
- des frais de dossiers **réduits** ⁽¹⁴⁾ sur le financement et le refinancement du bien
- **2 mois offerts** pour toute souscription à notre offre de télésurveillance ⁽¹¹⁾

Pour découvrir nos offres contactez un de nos conseillers !

➔ Vous souhaitez optimiser votre épargne

- Des DAT (Dépôts à terme) ⁽¹⁷⁾ à taux boosté
- Le livret Soli'Vert ⁽¹⁸⁾ totalement disponible et utile à l'environnement local
- Bénéficiez de 50% de réduction sur les droits d'entrée de notre contrat Floriane ⁽¹³⁾
- Avec l'offre Prédilien ⁽¹³⁾ : préparez l'avenir de vos enfants majeurs, renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître l'avantage qui vous est réservé



Et en plus :

- ➔ **20€ offerts** pour toute ouverture de livret A ⁽¹⁹⁾ pour vos petits enfants mineurs prospects

⇒ Venez nous voir dans nos agences du Crédit Agricole Alsace-Vosges

VOTRE BANQUE, TOUJOURS ACCESSIBLE :

	TÉLÉPHONE 03 88 24 67 68 Du lundi au vendredi : de 8h à 19h Le samedi : de 8h à 17h		APPLI MA BANQUE ™ 7j/7 24h/24
	INTERNET ™ www.ca-alsace-vosges.fr 7j/7 24h/24		

MENTIONS LEGALES

Offres valables jusqu'au 31/12/2017

- (1) Offre réservée aux adhérents actuels et futurs de l'AROPA 54-88 habitants dans le département 88 ou déjà clients du Crédit Agricole Alsace Vosges sur présentation de la carte Moisson pour la durée de leur adhésion. Cette offre est valable pour toutes souscriptions avec détention d'un compte courant, d'un compte à composer⁽¹⁾ + 2 modules, de la domiciliation des flux (au moins une retraite), d'une souscription ou détention d'une carte bancaire, de parts sociales. Sous réserve d'acceptation par le Crédit Agricole Alsace Vosges.
- (2) Offre valable sur les cartes hors Mozaïc, Gold, Visa Premier, World Elite et Visa Infinite si détention d'un compte courant, d'un compte à composer⁽¹⁾ + 2 modules, de la domiciliation des flux (au moins une retraite), d'une souscription ou détention d'une carte bancaire, de parts sociales. La réduction s'applique sur les cotisations futures à compter de la présentation du justificatif de l'adhésion à l'AROPA y compris pour les cartes déjà souscrites. Pour connaître les conditions d'utilisations, les services et la cotisation annuelle de nos cartes bancaires, renseignez-vous en agence. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation. Cartwin permet de payer au comptant ou à crédit dans les conditions et limites de vos contrats carte et crédit. L'utilisation de votre carte à crédit est possible en France dans les magasins et distributeurs spécialement équipés et hors vente à distance. Le choix qui s'affiche au point de vente est le suivant : CB comptant/ CB crédit. Le crédit renouvelable Supplétis s'utilise également par virement du compte Supplétis vers le compte de dépôt de l'emprunteur. Prêteur : Crédit Agricole Alsace Vosges.
- (3) Offre valable sur les cartes Gold, Visa Premier- si détention d'un compte courant, d'un compte à composer⁽¹⁾ + 2 modules, de la domiciliation des flux (au moins une retraite), d'une souscription ou détention d'une carte bancaire, de parts sociales. La réduction s'applique sur les cotisations futures à compter de la présentation du justificatif de l'adhésion à l'AROPA y compris pour les cartes déjà souscrites. Pour connaître les conditions d'utilisations, les services et la cotisation annuelle de nos cartes bancaires, renseignez-vous en agence. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation. Cartwin permet de payer au comptant ou à crédit dans les conditions et limites de vos contrats carte et crédit. L'utilisation de votre carte à crédit est possible en France dans les magasins et distributeurs spécialement équipés et hors vente à distance. Le choix qui s'affiche au point de vente est le suivant : CB comptant/ CB crédit. Le crédit renouvelable Supplétis s'utilise également par virement du compte Supplétis vers le compte de dépôt de l'emprunteur. Prêteur : Crédit Agricole Alsace Vosges.
- (4) Renseignez-vous dans votre agence pour connaître la cotisation annuelle de cette carte ainsi que la tarification des opérations. Conditions et limites indiquées au contrat. Cartwin permet de payer au comptant ou à crédit dans les conditions et limites de vos contrats carte et crédit. L'utilisation de votre carte à crédit est possible en France dans les magasins et distributeurs spécialement équipés et hors vente à distance. Le choix qui s'affiche au point de vente est le suivant : CB comptant/ CB crédit. Le crédit renouvelable Supplétis s'utilise également par virement du compte Supplétis vers le compte de dépôt de l'emprunteur. Prêteur : Crédit Agricole Alsace Vosges.
- (5) Ensemble de services associés à votre compte courant moyennant le paiement d'une cotisation mensuelle. Chacun des produits ou services composant l'offre peut être vendu séparément.
- (6) Hors gratuité légale prévue par l'article L312-1-7 du Code monétaire et financier. Cette gratuité ne concerne que les opérations effectuées par le Crédit Agricole. Dès réception des informations nécessaires, le Crédit Agricole communiquera les demandes de changement de domiciliation bancaire aux organismes concernés.
- (7) Offre valable dans les 12 mois suivants la date d'entrée en relation et dès 3 changement de domiciliations renseignés et/ou Livret A rapatrié. Les 50 € sont cessibles et sont à utiliser sur une e-vitrine d'environ 100 marques.
- (8) Offre valable pour toute première souscription. Événements, limites et conditions indiqués au contrat.
- (9) Le contrat d'assurance « Automobile » est proposé par PACIFICA, compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA : Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 281 415 225€ entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard – 75 724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et conditions figurent au contrat
Les produits d'assurance PACIFICA sont distribués par Crédit Agricole Alsace Vosges – Siège Social : 1, Place de la Gare – BP 20440 – 67 008 Strasbourg CEDEX – Société Coopérative à capital variable. Etablissement de crédit.
Société de courtage d'assurances 437 642 531 RCS Strasbourg. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 008 967
Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours en cas de démarchage à domicile et par téléphone.
- (10) Les contrats d'assurance « Habitation », « Assurance tout mobile », « Santé », « Garantie des Accidents de la Vie » Sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 281.415.225 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865. RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat



Ce contrat est distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole
Crédit Agricole Alsace Vosges : 1, place de la Gare 67000 STRASBOURG. 437 642 531 RCS Strasbourg. Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances. N° DRIAS 07 008 967. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours en cas de démarchage à domicile, par téléphone ou de vente à distance

(11) Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole.

13, rue de Belle-Ile – 72190 Coulaines – SAS au capital de 12 547 360€ - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09 20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

(12) Les contrats de téléassistance sont proposés par SERENICA – filiale de Crédit Agricole Protection Sécurité, SAS au capital de 23 450 €, 515 260 792 RCS Le Mans. Siège social et administratif : 13, rue de Belle-Ile 72190 Coulaines – 02 43 82 80 80, Numéro d'agrément Services à la Personne N/05/01/10/F/072/S/001

(13) Les contrats d'assurance « Vie – Garanties Obsèques, Floriane » et « Prédilien » sont proposés par PREDICA, compagnie d'assurance de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances – S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050€. Entreprise régie par le Code des assurances, Siège Social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris. Les produits d'assurance PACIFICA et PREDICA sont distribués par Crédit Agricole Alsace Vosges – Siège Social : 1, Place de la Gare – BP 20440 – 67 008 Strasbourg CEDEX – Société Coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances 437 642 531 RCS Strasbourg. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 008 967. Le capital placé en unités de compte n'est pas garanti. Conformément à la réglementation prévue dans le cadre de l'assurance vie, vous avez la possibilité de renoncer à votre adhésion dans un délai de 30 jours calendaires révolus à compter de la conclusion de votre adhésion.

(13) Les contrats d'assurance « Vie – Garanties Obsèques, Floriane » et « Prédilien » sont proposés par PREDICA, compagnie d'assurance de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances – S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050€. Entreprise régie par le Code des assurances, Siège Social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris. Les produits d'assurance PACIFICA et PREDICA sont distribués par Crédit Agricole Alsace Vosges – Siège Social : 1, Place de la Gare – BP 20440 – 67 008 Strasbourg CEDEX – Société Coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances 437 642 531 RCS Strasbourg. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 008 967. Le capital placé en unités de compte n'est pas garanti. Conformément à la réglementation prévue dans le cadre de l'assurance vie, vous avez la possibilité de renoncer à votre adhésion dans un délai de 30 jours calendaires révolus à compter de la conclusion de votre adhésion.

(14) Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, prêteur. Pour les prêts habitats l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. Pour les prêts à la consommation, vous disposez d'un délai légal de rétractation. La réduction sur les frais de dossier s'applique dans la limite du minimum indiqué aux Conditions Générales de Banque en vigueur.

(15) Immobilier Gestion Privée – 1, Place de la Gare – 67000 Strasbourg. Société par actions simplifiées au capital de 187 000 €. RCS Strasbourg 482 738 119 – Carte professionnelle transactions sur immeubles et fonds de commerce 41/2012.N° de TVA Intracommunautaire : FR-04482738119 – SIRET 482 738 119 000 15.

(16) Sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt par le Crédit Agricole Alsace Vosges prêteur. Pour les prêts à la consommation, vous disposez d'un délai légal de rétractation. Pour les prêts habitats l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

(17) DAT : selon les clauses en vigueur au moment de la souscription

(18) A compter du 01/01/2017. Réservé aux personnes physiques, sans frais d'entrée, sous réserve d'être sociétaire et d'avoir un livret A ouvert au Crédit Agricole Alsace-Vosges. Versement minimum 100€ ; maxi 15.000€. Un seul livret utile par personne. Pour connaître le taux de rémunération en vigueur, renseignez-vous auprès des agences du Crédit Agricole Alsace Vosges

(19) 20€ versés sur le livret A de l'enfant prospect mineur ouvert au moment de l'entrée en relation. Une même personne physique ne peut être titulaire que d'un seul Livret A, tous établissements bancaires confondus. Exonéré d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Le taux est révisé périodiquement par les pouvoirs publics selon une règle de calcul automatique

* Numéro non surtaxé. Prix selon opérateur.

** Accès au site gratuit hors coût de l'opérateur.

*** Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de cette application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et de l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

Vous pouvez à tout moment, conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection en écrivant par lettre simple à l'adresse suivante : Crédit Agricole Alsace Vosges – Service clients, 1, place de la Gare-Boîte Postale 20440-67008 Strasbourg Cedex. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données par le responsable de traitement, à des fins commerciales, dans les conditions ci-dessus indiquées. Les frais de timbre vous seront remboursés sur simple demande de votre part.

© : Thinkstock